



Erreur de prix sur un voyage

Par **lilycleo**, le **07/11/2011** à **17:17**

Nous avons acheté sur internet à un site belge très connu un voyage pour un prix dérisoire, prix totalement réglé au moment de la réservation voilà plus d'un mois.
Nous avons tous les papiers de réservation, confirmation de paiement sauf les billets d'avion.
Le voyageur peut-il nous réclamer le prix réel du voyage ? doit-il respecter le prix affiché et payé par nous ? merci de vos réponses